

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Zootechnicien-ne, session 2024, dans l'académie de PARIS.**

L'Administrateur du COLLEGE DE FRANCE,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de PARIS, au titre de l'année 2024 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Zootechnicien-ne, au titre de l'année 2024, dans l'académie de PARIS :

Madame ARNULF Isabelle, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Université de Paris, Paris.

Madame VANBESIEN Christel, professeure des universités de 2ème classe, vice-présidente, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur LECOMTE Baptiste, ingénieur d'études de classe normale, expert, Institut national de la Santé et de la recherche Médicale, Paris.

Madame BEAUDOIN Olivia, ingénieure de recherche de 2ème classe, Collège de France, Paris.

Monsieur BOUCEBA Tahar, ingénieur d'études hors classe, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur BOUKAISSI Matthieu, technicien de recherche et de formation de classe normale, suppléant, Collège de France, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 2 mai 2024

Pour l'administrateur et par délégation,  
Le directeur des ressources humaines

Jérôme BIARD